

# ANTI ACTION SOCIALE

## TU PERDS...TON EMPLOI

**D**urant l'été, **F.O.-DDFIP51** a appris le gel de l'emploi affecté à la Délégation de la Marne suite au départ d'un agent.



### ANTISOCIAL

Ce service fonctionne actuellement avec 1 seul agent (la déléguée départementale) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Pour rappel, jusqu'en janvier 2017, 3 agents constituaient cette équipe.

La Délégation de la Marne s'occupe de 1304 agents actifs, de 1463 retraités, de 550 enfants pour l'arbre de Noël.

Le Secrétariat Général (SG) avait donné son accord pour un recrutement. Les premiers entretiens se sont déroulés. Puis, la déléguée a appris du SG que le poste était gelé : encore une manière « cavalière » de communiquer.

Ainsi, elle doit gérer seule cette mission sans soutien du SG sauf la mise en place du travail à distance pour certaines tâches.

Dans la Marne, le travail à distance sous-entend la disparition des emplois, des services (SIE/SIP Sainte Ménéhould, SIE Sézanne, Trésorerie Verzy...)

Comment peut-on exercer l'action sociale dans de telles conditions et être au plus proche des agents parfois dans la détresse ?

Où sont les engagements du Secrétariat Général pour maintenir ce qu'il reste de « social » dans notre administration ?



**F.O.-DDFIP51** et les autres organisations syndicales ont été reçues en audience par le Président du CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale) le 18 septembre 2018.

Il nous a confirmé ne pas connaître les raisons du gel de cet emploi. Il est possible d'envisager des arbitrages budgétaires au plan national pénalisant la Marne au profit d'un autre département.

Le SG devait tenir informé le président du CDAS fin septembre au plus tard. A ce jour, pas d'info.

Une réunion CDAS aura lieu le 16 octobre 2018 où ce sujet sera évoqué avec au préalable un groupe de travail préparatoire.